



Municipalité de
La Macaza

53, RUE DES PIONNIERS
LA MACAZA (QUÉBEC) J0T 1R0



Bulletin d'informations—mai 2017

Mot de la mairesse

« Poursuivons notre effort collectif en matière de recyclage »

Chères macaziennes et chers macaziens,

Lorsqu'on parle de recyclage, une question m'est régulièrement posée par les citoyens : « Comment les matières déposées dans le bac vert sont-elles mises en valeur? » Le 11 mai dernier, vos élus macaziens ont eu la chance d'aller poser la question directement au Président de Tricentris, l'organisme responsable du tri et de la mise en valeur des matières recyclées par les résidents de La Macaza et par près de 2 millions de québécois au total.

La visite des installations situées à Lachute nous a notamment permis d'apprendre que, grâce aux efforts de la population en ce qui concerne le recyclage et grâce à l'ingéniosité des gens de Tricentris, le Québec est en voie de devenir un leader dans le domaine de la mise en valeur du verre recyclé. Par exemple, Tricentris a développé un produit appelé le *Verrox*. Il s'agit d'un additif à base de verre recyclé qui est ajouté au béton afin de le rendre plus résistant et moins poreux. Ainsi, en plus des bénéfices environnementaux liés au recyclage, il nous a été possible de constater les bénéfices du recyclage en matière de développement économique. Cette visite nous a aussi permis d'observer les équipements à la fine pointe de la technologie en matière de tri des matières recyclables et de constater le travail acharné des employés du centre de tri. On a aussi appris quelques astuces intéressantes qui permettent de faciliter le travail de ces employés. On peut par exemple regrouper nos sacs de plastique dans un grand sac transparent avant de les mettre dans le bac vert de manière à faciliter la tâche des employés qui doivent sinon composer avec des sacs en vrac qui se coincent dans les machines et nuisent aux activités du centre de tri.

Toujours en ce qui concerne notre effort collectif afin de diminuer notre impact environnemental et l'enfouissement des déchets, il est intéressant de noter que les gens qui souhaitent recycler le polystyrène (styromousse) peuvent désormais le faire à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge. Je vous encourage à lire le texte à ce sujet dans la présente édition du bulletin municipal. La mise en place d'un éco-centre à La Macaza est aussi en cours. Nous pourrions donc bientôt profiter de cette nouvelle infrastructure afin de disposer de nos matériaux (bois, métal, gypse, carton, bardeau etc.) de manière simple, gratuite et écologique.

La prochaine séance du conseil se tiendra le 12 juin prochain. Je vous y attends dès 18h30. Au plaisir de vous y rencontrer.

Céline Beauregard
Mairesse

Sommaire :

• Mot de la mairesse	1
• Mot du directeur général	2
• Faits saillants du conseil Municipal	3
• Informations générales	4-5
• Fête de la pêche	6
• Conférence—mandat de protection	7
• Bibliothèque	8
• Horticulture	9
• Fête du Québec	10
• Vie communautaire	11

Pour rejoindre la municipalité

Tél. : 819-275-2077

Fax : 819-275-3429

Courriel : info@munilamacaza.ca

En cas d'urgence,
vous pouvez rejoindre
le Service des travaux publics ou
l'employé de garde au
(819) 278-5074

Pour recevoir les communiqués
de la municipalité, veuillez en-
voyer votre adresse courriel
à info@munilamacaza.ca

**Date de tombée de la
prochaine édition :
18 juin 2017
Prochaine parution :
Juin 2017**

Le calendrier électoral

Déjà parler d'élection me direz-vous. Eh oui, il faut se prendre à l'avance pour assurer que tous pourront exercer leur droit de vote et que les éventuels candidats soient également assurés que le processus sera sans faille.

Quand on parle d'élection, on ne soupçonne pas toutes les activités que cela comporte. C'est un processus strict et très élaboré. Le premier geste à poser est de nous assurer que tous les électeurs soient inscrits sur la liste électorale pour pouvoir exercer leur droit de vote. Cette année, l'élection aura lieu le dimanche 5 novembre. Nous devons être prêts.

Depuis septembre 2016, le président d'élection peut autoriser un électeur qui s'engage à se présenter comme candidat indépendant, ce qui permet à son agent officiel de solliciter et recueillir des contributions. Par ailleurs, les premiers gestes à poser concernant la liste électorale sont déjà en marche. En septembre, le rythme va s'accélérer. Le 21 septembre est le dernier jour pour nommer un secrétaire d'élection. Le 22 septembre est le dernier jour pour donner l'avis d'élection et le premier jour pour recevoir une déclaration de candidature. Le dernier jour pour déposer une déclaration de candidature est le 6 octobre. S'il n'y a qu'un candidat à un poste, le président d'élection déclare élu ce candidat. Le 13 octobre est le dernier jour pour transmettre aux candidats et aux équipes, une copie de la liste électorale. Le lendemain, la commission de révision débute ses travaux. Cette commission doit se prononcer sur les demandes d'inscription, de correction et de radiation. Elle poursuivra ses travaux jusqu'au 26 octobre et dès le lendemain, le Président d'élection transmet les changements apportés à la liste électorale aux candidats et aux équipes.

Entre temps, le 16 octobre, suite à la fin des mises en candidatures, le Président d'élection fait imprimer les bulletins de vote. Le 17 octobre, il avise les candidats et équipes de l'endroit du vote par anticipation. Le 20 octobre, les scrutateurs et secrétaires de bureau de vote sont nommés. Les 29 et 30 octobre, ce sera les deux jours pour le vote par anticipation. Suite de ces deux jours, le Président d'élection transmet aux candidats et aux équipes la liste des électeurs ayant voté par anticipation le 2 novembre. Le jour du scrutin ordinaire se tiendra ensuite le 5 novembre.

À la clôture du scrutin, on sait qui sera élu. Mais l'élection des élus ne sera proclamée officiellement que le 10 novembre étant donné que les candidats ont jusqu'au 9 novembre pour demander un nouveau dépouillement. Enfin, le 14 novembre, le Président d'élection donne un avis public mentionnant les résultats complets de l'élection qu'il transmet au Directeur général des Élections. Une nouvelle fois, la démocratie aura parlé. Bonne élection à toutes et à tous.

Jacques Brisebois

Directeur général et président d'élection

Faits saillants de la séance ordinaire du conseil municipal du 8 mai 2017

- Monsieur Daniel Tétreaut CPA a déposé les États financiers audités pour l'année 2016 avant de répondre aux questions des citoyens. Les États financiers de 2016 seront disponibles sur le site internet de la Municipalité sous peu. Le mandat de monsieur Tétreault a également été renouvelé par le conseil municipal pour l'année 2017.
- Les élus ont résolu d'appuyer activement le projet de construction de minimaisons de l'entreprise d'économie sociale *Habitat multi générations* sur un terrain municipal. Une lettre d'intention à cet effet sera envoyée à ladite entreprise spécifiant que, si le projet va de l'avant, une entente devra être conclue pour la vente, par la Municipalité, du terrain visé.
- Le règlement 2017-123 relatif à la tarification de certains services municipaux a été adopté. Ce règlement prévoit entre autres des tarifs avantageux pour les OBNL de La Macaza.
- La résolution 2017.05.86 a été adoptée afin de demander au gouvernement provincial et au gouvernement fédéral de mettre en place des mesures afin de soutenir les travailleurs de l'industrie du bois d'œuvre touchés par les mesures protectionnistes du gouvernement américain.
- Le conseil municipal s'est prononcé en faveur du maintien de la station piscicole de Lac-des-Écorces.
- Le conseil a adopté la résolution 2017.05.89 afin de renouveler le contrat du directeur général adjoint.
- Les élus ont résolu d'octroyer le mandat de coordination et de surveillance des travaux de rénovation de la salle communautaire à la firme Parent-Labelle Architectes.
- Afin d'appuyer le *Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale*, le conseil a résolu de proclamer La Macaza « Municipalité alliée contre la violence conjugale ».
- La résolution 2017.05.92 a été adoptée afin de dénoncer la décision de Pepsi Co de fermer son centre de distribution de Mont-Laurier.
- Les élus ont résolu d'embaucher deux employés étudiants aux travaux publics et un employé étudiant à l'horticulture durant la période estivale.
- Dans le cadre de la Marche de l'Alzheimer, le conseil a adopté une résolution afin que la Municipalité effectue un don de 100\$ à la Société Alzheimer des Laurentides.
- La résolution 2017.05.98 a été adoptée afin que la Municipalité demande au député Sylvain Pagé une aide financière pour permettre la réalisation des travaux d'amélioration prévus au chemin du lac Chaud et au chemin des Chutes.
- Dans le cadre de la mise en place prochaine de l'écocentre de La Macaza, les élus ont résolu d'octroyer le contrat de location et de collecte des conteneurs de l'écocentre à l'entreprise Recyclage Jorg Inc.
- Le conseil a résolu d'embaucher madame Andréanne Gravel au poste d'inspectrice saisonnière en urbanisme .

Étienne Gougoux
Directeur général adjoint

Ce document se veut un simple résumé des faits saillants des informations, délibérations et décisions du Conseil Municipal en assemblée publique de Conseil et est publié à titre informatif seulement et n'a, par conséquent, aucune valeur légale à cet égard. Toute personne désireuse de connaître la nature exacte des informations qui apparaissent au présent bulletin doit consulter le texte du procès-verbal dûment adopté par le Conseil Municipal, disponible, notamment sur le site internet de la Municipalité.

Capsule: À la découverte du patrimoine bâti de La Macaza!

Dans le cadre de l'entente de développement culturel 2016 intervenue entre la MRC d'Antoine-Labelle et le ministère de la Culture et des Communications, la firme Patri-Arch a été mandatée par la MRC afin de procéder à un inventaire du patrimoine culturel. À cet effet, la firme a produit un inventaires complet, comprenant notamment 212 fiches du patrimoine bâti dans la MRC incluant plusieurs bâtiments macaziens. Au cours des prochains mois, vous serez invités à découvrir le patrimoine bâti de La Macaza via des capsules présentées dans le bulletin municipal. Pour débiter, voici la première de ces capsules:

Capsule # 1: Le pont des chars

Ce pont ferroviaire, construit au-dessus de la rivière Rouge, est à l'époque surnommé « le pont des chars ». Il est d'abord édifié en bois vers 1903 lors des travaux de construction du tronçon reliant la région montréalaise au village de L'Annonciation. La première gare du secteur était la « station Daoust » et servait au chargement des billots de bois à environ 3 kilomètres du pont des chars.

Le premier pont a été remplacé en 1922 par la structure actuelle. La date est d'ailleurs inscrite sur la fondation en béton. La même année, on inaugure la gare de passagers de La Macaza à quelques mètres de ce pont. La voie ferrée a été démantelée au début des années 1990 et le couloir converti en parc linéaire. Sur le parcours de ce parc, entre Saint-Jérôme et Mont-Laurier, on retrouve trois ponts ferroviaires majeurs dont celui de la rivière du Diable à Mont-Tremblant, du ruisseau Villemaire à Mont-Laurier et celui-ci. Ce pont possède une charpente en acier et des piliers de béton. Il est haut de 10 mètres et mesure 52 mètres Le pont des chars est classé par la MRC d'Antoine-Labelle comme ayant une valeur patrimoniale supérieure.

Référence: <http://www.patrimoineculturel.gouv.qc.ca>



Dans le cadre du renouvellement de l'entente d'agglomération avec Rivière-Rouge, la Municipalité de La Macaza vous invite à remplir un bref sondage disponible au bureau municipal ainsi que sur la page Facebook de la Municipalité concernant l'utilisation des services publics de Rivière-Rouge par les gens de La Macaza.



La Sûreté du Québec répondra aux questions des citoyens

Le 12 juin prochain, lors de la séance du conseil municipal prévue à 19h, le capitaine Danny Rail de la Sûreté du Québec sera présent afin de répondre aux questions des citoyens concernant la sécurité sur le territoire macazien. Vos questions et commentaires seront bienvenus.

Informations: Coupes forestières au lac Chaud

Le 11 avril dernier, à la demande de la Municipalité, des représentants du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs sont venus rencontrer les représentants de l'Association du lac Chaud, de l'organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite nation et Saumon et les représentants de la Municipalité afin de rendre publics les derniers développements concernant les coupes forestières prévues dans le secteur du lac Chaud. Ce fut notamment l'occasion pour la Municipalité d'exprimer ses inquiétudes concernant le transport de bois par le chemin du lac Chaud dans le contexte de la fermeture partielle du pont Pieffer. Cette rencontre a aussi permis d'apprendre que :

- Les droits de coupe pour le chantier du Petit lac Rond n'ont pas trouvé preneur, mais seront remis en vente vers le mois de juin 2017.
- Le chantier Lapointe devrait être réalisé en 2018 ou 2019.
- Le chantier du Ruisseau froid devrait débuter à l'automne.

Il est possible de consulter les cartes des chantiers prévus en vous présentant au bureau municipal situé au 53 rue des Pionniers durant les heures normales d'ouverture.



Le dépassement sécuritaire des cyclistes

Avant de dépasser un cycliste, la Société de l'assurance automobile du Québec rappelle qu'il faut s'assurer d'avoir suffisamment d'espace pour ne pas nuire à sa sécurité. Il est recommandé de se déplacer dans la voie de gauche pour laisser le plus d'espace possible. Au moment du dépassement, la distance minimale entre le véhicule et le cycliste doit être de 1 m dans une zone de 50 km/h et moins et de 1,5 m dans une zone de plus de 50 km/h. Notez que le Code de la sécurité routière vous autorise à franchir la ligne continue au centre de la chaussée pour dépasser un cycliste tant que la manœuvre est effectuée prudemment et peut être faite sans danger.











FÊTE DE LA PÊCHE

3 JUIN 2017

QUAI PUBLIC DU LAC CHAUD

AU PROGRAMME

-  *Inscriptions de 8h00 à 9h00*
-  *Bassin de truites*
-  *Musique d'ambiance*
-  *Dîner hot-dog, liqueurs, croustilles et jus pour tous*
-  *Prix de présence et de participation
(Pour les enfants présents)*
-  *Apportez vos cannes à pêche et vos chaises*

Pour informations contacter Laurent Bourgie : loisirs@munilamacaza.ca
ou 819.421.1689

Nos partenaires.....

- *Les pompiers volontaires de La Macaza
- *L'association des propriétaires du Lac Chaud (APLC)
- *Nos nombreux commanditaires et nos précieux bénévoles
- *Fondation de la faune du Québec, Pêche en herbe



Profitez d'un accès gratuit au parc national du Mont-Tremblant!

En 2016, la Municipalité de La Macaza a signé une entente avec le parc national du Mont-Tremblant afin de permettre aux résidents et aux propriétaires de La Macaza d'avoir accès **gratuitement** au parc national du Mont-Tremblant.

En effet, tout détenteur d'une carte citoyenne de La Macaza peut obtenir sans frais une carte d'accès annuelle du parc national du Mont-Tremblant. Pour ce faire il suffit de présenter sa carte citoyenne au poste d'accueil de la Caché, de la Diable ou au centre de découverte durant les jours et les heures d'ouverture prévus pour chacun de ces postes d'accueil.

Vous ne détenez toujours pas votre carte citoyenne? Faites comme plus de 400 macaziens et présentez-vous à la bibliothèque durant les heures d'ouverture avec une pièce d'identité avec photo et une preuve de résidence (ex : votre facture de téléphone, votre compte de taxes, votre facture d'électricité ou votre permis de conduire valide, etc.). L'émission de la carte citoyenne est entièrement gratuite.

Note : Les heures d'ouverture des postes d'accueil du parc national sont disponibles sur le site internet du parc: <https://www.sepaq.com/pg/mot/information.dot> ou au numéro de téléphone suivant : 819 688-2281. La politique concernant la carte citoyenne est disponible sur le site internet de la Municipalité : <http://www.munilamacaza.ca/politique-concernant-la-carte-citoyenne-0>.

INAUGURATION et RETROUVAILLES



La Maison de la culture de La Macaza tiendra son inauguration le 29 juin à 15h00 en présence du député M. Sylvain Pagé et autres représentants municipaux et de la MRC. Nous espérons également la présence du député David Graham. Les membres, donateurs et bénévoles sont cordialement invités à cet événement. Veuillez indiquer votre intention d'assister à la cérémonie au 819-278-5364 ou par courriel à maisonculturemacaza@gmail.com.

À venir :

Retrouvailles des anciens élèves de l'école Notre-Dame-du-Divin-Pasteur (la vieille école de La Macaza), le mercredi 12 juillet lors d'un 5 à 7 à la Maison de la culture de La Macaza. Cet événement-causerie est ouvert à tous, anciens élèves, famille, amis et intéressés. Des billets seront bientôt disponibles au coût de 10,00\$ et de 5,00\$ pour les membres. Pour de plus amples renseignements, contacter la Maison de la culture de La Macaza au 819-278-5364 ou par courriel à maisonculturemacaza@gmail.com.

Conférence sur les mandats de protection

Le mandat de protection est un document dans lequel vous désignez, en toute lucidité, une autre personne pour s'occuper de vous et de vos biens si vous devenez incapable de le faire vous-même à cause d'une maladie, d'un accident, d'une déficience ou d'un affaiblissement attribuable à l'âge.

Venez en apprendre plus le mercredi 7 juin de 19h à 21h à la salle de l'Âge d'or située au 53 rue des Pionniers à La Macaza. Maître Gislain Poudrier sera sur place pour vous informer.

Bienvenue à toutes et à tous!

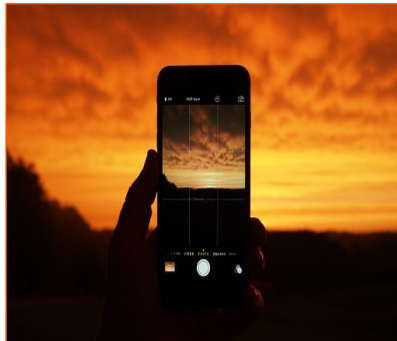
Merci de confirmer votre présence à la municipalité au 819-275-2077 poste 21.

Atelier pratique de photographie
Avec Catherine Laporte du Studio L'Envol

À LA BIBLIOTHÈQUE DE LA MACAZA
Atelier # 2 - Jeudi 15 juin, 18h30.

Tous types d'appareils

INSCRIPTIONS OU INFORMATIONS 819-275-2077 poste 26



Gratuit pour les résidents (avec carte citoyenne)

5.00\$ pour les non-résidents

Usages autochtones des plantes médicinales du Québec - Partie 2

Isabelle Kun-Nipiu Falardeau, auteure de « Usages autochtones des plantes médicinales du Québec », viendra partager son savoir, **jeudi 1^{er} juin dès 18h30**, à la bibliothèque de La Macaza.

Cette conférence gratuite s'adresse à tous ceux qui :

- Aiment la forêt du Québec;
- Aiment apprendre par eux-mêmes;
- Trouvent logique de se soigner avec les plantes d'ici;
- Souhaitent honorer leurs racines métisses et autochtones;
- Souhaitent vivre une relation sacrée avec les plantes, avec la VIE.

**Seuls les participants ayant assisté à la partie 1, donnée en mai 2016, peuvent compléter leur formation de base en participant à la seconde partie. Merci de votre collaboration.*

Pour inscriptions : 819-275-2077 poste 26

Tu as entre 2 et 14 ans?

Inscris-toi au Club de lecture jeunesse d'été TD dès le 17 juin!

Cet été, on célèbre le 150^e anniversaire du Canada.

**Club
de lecture
d'été
TD
2017**

Au programme: **Kanata**, notre mascotte à la biblio pour l'été, effectuera pour nous un voyage fascinant au travers le Canada. Chaque semaine il nous enverra une carte postale, avec des indices nous permettant de deviner l'endroit qu'il a visité. Viens à ta biblio essayer de découvrir par où Kanata est passée et cours la chance de gagner un iPad mini!



HORTICULTURE

ÉCHANGE DE VÉGÉTAUX

Au garage municipal
Samedi, **10 juin 2017**
De 10h00 à midi



APPORTEZ VOS SURPLUS !

- Vivaces
- Annuelles
- Semences
- Plantes d'intérieures
- Arbustes
- Pots usagés

Le partage, ça se cultive!

Notre Grainothèque est arrivée à votre bibliothèque!

Venez vous procurer **gratuitement** divers types de semences à planter chez vous.

La **Grainothèque*** a pour **objectif** d'offrir aux participants l'**accès rapide** et **sans gaspillage** à une variété de semences différentes. En plus de partager et de **valoriser le patrimoine**, ainsi que le maintien de la **biodiversité**.

Les **bienfaits** de la Grainothèque sont:

- Fleurir et verdir votre milieu
- Initier une aventure en famille
- Agrémenter vos repas
- Réaliser une culture urbaine en pot ou sur balcon
- Se réapproprier la nature
- Et surtout, beaucoup de plaisir à cultiver et fleurir l'esprit



*La Grainothèque est soutenue par le Réseau National d'Échanges de semences.

Le jardinier participant s'engage à planter, récolter et sécher ses semences. Puis, d'en rapporter une partie, bien identifiée, à la bibliothèque pour partager avec d'autres jardiniers!

FÊTE NATIONALE FAMILIALE

Samedi 24 juin 2017

Au parc Adolph-Ozell



13h00 Musique d'ambiance
Jeux gonflables
Ballons et drapeaux

13h00 à 18h00

Maquillage pour enfants
Atelier de bricolage pour enfants
Roue de fortune (tous les enfants sont gagnants)



Clown
Magie
Concours de cerceaux (houla hoop)
Sculpture de ballons



14h00 Discours patriotique & hommage au drapeau
Camion de pompier démonstration
Kiosque de présentation de l'iris versicolore comme emblème floral

15h à 16h30 Spectacle acoustique du groupe OPIUM (3 musiciens)

16h30 Hot-dogs réguliers, hot-dogs surprise et breuvages gratuits

18h00 à 19h30 Spectacle du groupe OPIUM

20h00 Fermeture du site



Apportez votre chaise, votre p'tit boire et votre bonne humeur !
Aucun animal de compagnie et aucun contenant de verre sur le site.
La Fête est organisée par le service des loisirs de la municipalité.



Nos partenaires :

Le gouvernement du Québec;
Le Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ);
Nos commanditaires et nos précieux bénévoles.

D'autres activités encore non-confirmées peuvent se rajouter, consultez le site web de la municipalité www.munilamacaza.ca ,
[facebook](https://www.facebook.com/munilamacaza) ou pour information contacter Laurent Bourgie 819-421-1689 ou loisirs@munilamacaza.ca

ATTENTION BÉNÉVOLES

Les bénévoles qui désirent s'impliquer dans le cadre des activités de la Fête Nationale le samedi 24 juin et de la Fête du Canada le samedi 1^{er} juillet peuvent communiquer avec Laurent Bourgie coordonnateur des loisirs au 819.421.1689.

Déplacez-vous vers Rivière-Rouge en transport collectif via le transport scolaire pour seulement 3\$!

La Commission Scolaire Pierre Neveu permet l'utilisation des places disponibles dans les véhicules scolaires. Le TACAL est responsable de la gestion de ce service. Pour bénéficier d'un transport sécuritaire et économique, voici le fonctionnement :

1. Au moins 2 jours ouvrables avant votre premier départ, présentez-vous à votre bureau municipal avec une pièce d'identité avec photo afin de remplir votre formulaire de demande d'adhésion.
2. Après certaines vérifications effectuées par le TACAL et ses partenaires, dont les antécédents judiciaires, nous vous appellerons afin de vous donner toutes les informations nécessaires pour vos déplacements.
3. Lors de votre appel, renseignez-vous sur le service de taxibus pour vos déplacements dans Rivière-Rouge.
4. Présentez-vous à votre arrêt au moins 5 minutes avant l'heure de départ prévue.
5. Lors de votre embarquement, présentez votre carte d'adhésion au chauffeur et un billet de transport.
6. Le chauffeur vous assignera une place à l'avant dans un siège prévu pour vous. Merci de garder une distance respectueuse avec les élèves de l'autobus.
7. Le service de transport scolaire vous déposera à l'École du Méandre. Utilisez votre billet de transfert afin de bénéficier d'un déplacement gratuit en taxibus ! N'oubliez pas de le réserver la veille de votre départ.
Bonne route !

Au cours de prochaines semaines, les membres du comité de planification stratégique de développement durable feront remplir des questionnaires à plusieurs macaziennes et macaziens afin de récolter leur vision de l'avenir de la Municipalité. Vous êtes invités à répondre à leurs questions afin de faire valoir votre opinion et de partager vos idées!



LIGUE AMICALE DE PÉTANQUE DE LA MACAZA



Vous pouvez vous inscrire maintenant à la ligue amicale de pétanque de La Macaza.

Lieu : terrain de pétanque de la municipalité au parc municipal Adolph Ozell.

Quand : les mardis à 16h30 du 13 juin au 29 août.

Prérequis : vos balles et votre bonne humeur.
(des balles sont disponibles à la municipalité)







Aucun frais.

Inscriptions : communiquez avec Nicole Fredette au 819.275.5568 ou
Laurent Bourgie, coordonnateur aux loisirs, 819.421.1689

Calendrier des événements

juin 2017

dim. lun. mar. mer. jeu. ven. sam.

				1 Isabelle Kun-Nipiu Falardeau	2	3 Fête de la pêche
4	5 	6 	7 Conférence sur les mandats de protection	8	9	10 Échange des végétaux
11	12 Séance du conseil	13 Début Ligue de pétanque	14	15 Atelier Photo #2	16	17 Début club Jeunesse T.D.
18 Fête des pères	19 	20 	21	22	23	24  Fête nationale du Québec
25	26 	27	28	29	30	



Imprimé par : Centre de copies et d'impressions
Bureautique des Trois Vallées SENC
2, des Fondateurs
La Minerve, Québec J0T 1S0
Tél. : 819-274-2660
Courriel : ebtv258@hotmail.com

